

crèche " LES MOMES"
23 rue R.Willame
1160 Auderghem
tel 02.673.74.87

Projet d'accueil

Sommaire.....pg de 2 à 3

I : Introductionpg de 4 à 5

- a) Historique
- b) Situation géographique de la crèche
- c) Type d'accueil organisé
- d) Un bout de chemin ensemble

II : Qui s'occupera de mon enfant, sa qualification et son rôlepg de 5 à 6

- a) L'infirmière
- b) L'assistante sociale
- c) Les puéricultrices
- d) Les ménagères
- e) Le médecin
- f) Les stagiaires et remplaçantes

III : Sa santé.....pg 7

IV : Son alimentation.....pg 8

V : Nos objectifspg 9

- Par rapport aux enfants
- Par rapport aux parents

VI : Approche éducative et programme d'une journée.....pg 10 à 15

La langue des signes pg 10
La familiarisation : définition

1. la section des bébés pg 11 à 14

A Mise en place de nos objectifs et moyens pour y arriver

A.1 Mise en place d'un accueil personnalisé

1) Familiarisation

2) Accueil et séparation

A.2 Respect de l'enfant

A.3 Respect du rythme

A.4 Développement physique : 1. Les vêtements

2. Aménagement de la section et des jeux

3. La place active de l'enfant

A.5 Structurer l'environnement pour réduire les conflits

B : Le passage d'une section à l'autre pg 14

2 . La section du milieu	
a) la familiarisation	pg 14-17
b) l'accueil du matin	
c) l'organisation de la section	-
- l'aménagement de la section	
- la sieste	
- le repas	
- les activités	

3. La section des grands	pg 17-21
a) La familiarisation	
b) L'accueil et la séparation	
c) Les horaires d'une journée	
d) L'aménagement de la section	
e) Donner à l'enfant une place active	
f) Le départ vers l'école	

VII. Un personnel qui évolue.....pg 22

VIII. Quelques informations pratiques sur la crèche.....pg 23

IX. Conclusion.....pg 24

I. Introduction

a) Situation géographique :

La crèche « les Mômes » se trouve juste à côté du centre scolaire du Souverain, dans un cadre de verdure face à la « promenade » du site de l'ancien chemin de fer, à proximité du carrefour de la chaussée de Wavre et du boulevard du Souverain

b) type d'accueil et capacité

La crèche « les Mômes », est une crèche communale agréée et subventionnée par l'ONE.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h et le pouvoir organisateur (le collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Auderghem) détermine les périodes de fermetures annuelles des crèches (celles-ci sont communiquées en temps utile aux parents).

La capacité d'accueil de notre crèche est de 48 enfants.

Nous les accueillons de +/- 6 semaines à 3 ans et ce, répartis en trois groupes :

Le premier pour les enfants de +/-6 semaines à +/- 13mois

Le second pour les enfants de +/- 13 mois à 21 mois

Le troisième : pour les enfants de +/- 21 mois à 36 mois

c) un bout de chemin ensemble

Une fois l'inscription faite et après avoir visité notre crèche, vous avez choisi de nous confier votre enfant.

Durant ses premières semaines ou mois, vous l'avez vu grandir, évoluer et s'épanouir.

C'est avec votre collaboration que nous voulons poursuivre cet encadrement. C'est pourquoi nous sommes ouverts à tout échange, tout dialogue avec vous, pour tendre à la réussite de notre projet commun : Le **BIEN-ETRE DE VOTRE ENFANT**.

Nous voulons offrir à votre enfant un espace où le maître mot est : le **RESPECT DE SON RYTHME**, un espace où il pourra exercer son autonomie en terme de **COMPETENCE** (et non de performance), un espace où votre enfant pourra **DEVELOPPER** sa **CONFIANCE EN LUI**, sa **SECURITE** de base et sa **JOIE** de vivre.

Nous aurons besoin d'échanges quotidiens, avec vous, parents, pour créer un lien entre sa vie familiale et sa vie en crèche et ce, afin que votre enfant puisse évoluer dans un climat de **COHERENCE**.

II. QUI S'OCCUPERA DE MON ENFANT, SA QUALIFICATION ET SON ROLE

a) L'infirmière et responsable de la crèche : Nathalie BLANCHART

Madame Blanchart travaille à temps plein à la crèche. Elle est présente tous les jours et son horaire est affiché sur la boîte aux lettres devant le bureau.

Si vous désirez la rencontrer et qu'elle n'est pas présente, il suffit de téléphoner ou de laisser un message dans la boîte aux lettres ou encore envoyer un e-mail à l'adresse suivante : et elle se fera un plaisir de fixer avec vous un rendez-vous à un moment qui vous convient le mieux. La boîte aux lettres ainsi que l'adresse email ne sont accessibles que par la direction, ce qui assure la confidentialité des documents remis ou envoyés.

b) L'assistante sociale : Marion De Spiegelare

Elle travaille à mi-temps à la crèche « les Mômes » Son horaire est également marqué sur la boîte aux lettres devant la porte du bureau. Vous pourrez donc facilement voir ses jours et heures de présences au sein de notre crèche. En règle générale elle est présente tous les matins de 8h30 à 12h30. Mais si besoin en est, elle pourra modifier son horaire afin de vous recevoir.

c) Les puéricultrices :

Nous avons 9 puéricultrices à temps plein (3 dans chaque section)

Elles sont toutes puéricultrices de référence (s'occupent d'un groupe d'enfants en particulier).

Pour la section des bébés : chaque puéricultrice s'occupe d'un groupe de +/- 5 enfants.

Pour la section du milieu : chaque puéricultrice s'occupe d'un groupe de +/- 5 enfants.

Pour la section des grands : chaque puéricultrice s'occupe d'un groupe de 6 enfants.

d) 2 ménagères/cuisinières : Madame Christiane Defaux et Madame Leticia Barba Martinez et une aide-ménagère Madame Béatrice Ngobo.

Elles travaillent pour nous à temps plein et chacune a une fonction particulière : une se chargera de la préparation des repas (potage, plat, dessert et goûter), pendant que l'autre se chargera du nettoyage de la crèche ainsi que de l'entretien des locaux et du matériel.

Nous avons également un carnet qu'il vous est loisible de consulter , dans lequel sont repris tous les aliments allergènes qui peuvent se retrouver dans le menu proposé.

Madame Ngobo vient chez nous 2 x par semaine (mardi et jeudi) afin de nous aider à nettoyer la crèche en profondeur. Elle vient aussi nous aider dès qu'il y a une absente .

e) Le médecin : Dr THIEFFRY

Il vient examiner les enfants un lundi sur deux vers 9h30 où vous y êtes les bienvenus.

Il veille à la santé de votre enfant et a un rôle de prévention.

g) les stagiaires et remplaçantes

Depuis déjà quelques années, la crèche « Les Mômes » accueille des stagiaires infirmières et puéricultrices.

Afin de faciliter l'intégration d'une stagiaire ou remplaçante et de perturber le moins possible les enfants dans leurs habitudes, chaque section ainsi que la cuisine ont établi un plan sur leur manière de travailler.

Les stagiaires sont également supervisées par une monitrice de stage. Elles restent 3 semaines chez nous et effectuent de temps en temps des tôt et des tard afin de pouvoir vous rencontrer. Elles prennent en charge un groupe d'enfant (comme si elle était une puéricultrice de référence) sous l'œil attentif de la puéricultrice de référence de ces enfants.

III. sa santé

Comme expliqué plus haut, les visites médicales se font un lundi sur deux vers 9h30.

Vous serez prévenus quelques jours à l'avance du passage ou non de votre enfant à la visite médicale.

Certains vaccins sont obligatoires tels que : Diphtérie, Coqueluche, Polio, Hémophilus Influenzae, Rougeole, Rubéole, Oreillons. D'autres sont vivement recommandés, tel que : Tétanos, Hépatite B, Méningocoque de type C, Pneumocoque, Rotavirus

Si les parents le souhaitent, ceux-ci peuvent être faits lors des visites (avec une autorisation signée des parents)..

Le carnet ONE de votre enfant doit suivre votre enfant et donc rester dans son casier lorsqu'il est présent.

Nous vous rappelons qu'aucun traitement ne peut être prescrit par le médecin de la crèche. (Voir R.O.I)

La crèche organise également avec l'ONE un dépistage visuel gratuit pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Celui-ci a lieu 2x/ an au sein même de la crèche.

L'examen est réalisé par un orthoptiste. Il est important de souligner que plus tôt un trouble de la vue est dépisté, plus vite on le traite, et meilleurs seront les résultats du traitement.

Si votre enfant a un handicap ou un problème de développement : c'est après concertation avec le médecin de la crèche, l'infirmière, l'assistante sociale, les puéricultrices et vous, que nous verrons si nous sommes en mesure de l'accueillir (infrastructure adéquate, et les moyens que nous pouvons mettre en place pour lui offrir un accueil adapté à son handicap).

Pour les enfants allergiques : généralement rien ne s'oppose à leur venue en crèche. Nous demandons seulement l'accord du médecin et également si votre enfant a une allergie alimentaire, la liste des aliments qu'il peut ou non manger, ainsi que les précautions particulières à prendre.

Toute l'équipe de la crèche, s'est également formée au langage des signes ce qui peut nous permettre d'accueillir plus facilement les enfants ayant des troubles auditifs (voir pg 10)

IV. Son alimentation

Grâce à l'entretien avec l'infirmière et à la période de familiarisation, nous saurons où en est votre enfant par rapport à son alimentation (régime particulier, ce qu'il a l'habitude de manger, en quelle quantité,)

Si vous allaitez votre enfant,

Dans la mesure du possible nous demandons aux mamans qui souhaitent continuer à donner le lait maternel, de tirer leur lait et de nous le donner chaque matin. Si vous désirez venir l'allaiter c'est avec les puéricultrices que vous devrez vous arranger afin que ceci se fasse dans les meilleures conditions pour vous et nous.

Si votre enfant est au lait artificiel.

Nous disposons d'une biberonnerie où nous y préparons les biberons. Nous disposons de 4 sortes de lait 1^{er} âge et 2^{ème} âge:

Nan

Nan HA

Nutrilon

Nutrilon HA

Il est donc important de voir avec votre pédiatre si votre enfant peut prendre ces laits-là.

De ce fait, vous ne devrez pas apporter de lait, de biberon et tétine car nous disposons de tout ce qu'il faut.

Dans le cas contraire (hors liste), nous vous demanderons d'apporter le lait dans une boîte fermée.

Le passage à la nourriture solide :

Lorsque votre pédiatre ou médecin aura donné son accord et que vous êtes également prêts, nous commencerons les repas « solides ».

Ce qui implique l'apprentissage de la cuillère et votre enfant boira au verre (nous disposons de verres adaptés à leur âge)

Afin de favoriser le développement correct de la mâchoire de votre enfant, à partir de l'âge de 10 mois, votre enfant n'aura plus de repas mixé mais écrasé.

Pourquoi 10 mois ? parce que c'est l'âge limite avant que votre enfant ne perde son réflexe de mastication. En introduisant à ce moment-là les repas écrasés, ce réflexe persistera.

Notre projet

Parce que nous avons remarqué que beaucoup d'enfants une fois passés 18 mois augmentaient beaucoup dans leurs courbes de poids, et afin de prendre de bonnes habitudes dès le début, nous avons décidé de lutter contre la « mal bouffe ».

V. Nos objectifs

Par rapport à l'enfant sont :

Créer un climat de confiance et de respect pour :

- développer ses propres compétences
- qu'il puisse s'épanouir à son propre rythme
- qu'il puisse faire de nouvelles expériences
- l'aider à prendre des initiatives
- acquérir une certaine autonomie
- se construire des repères
- lui donner une sécurité au niveau de l'environnement et de son corps
- respecter sa personnalité
- répondre aux besoins vitaux (boire, manger, dormir, relationnels)
- veiller à sa santé

Par rapport à vous, parents :

- créer un espace de confiance, de respect
- permettre des moments d'échange par rapport à vous et votre enfant
- créer une continuité entre la maison et la crèche

VI: Approche éducative et programme d'une journée

La langue des signes (français signé)

Parce que la communication et la tolérance face aux différences est pour nous une valeur essentielle, nous avons mis en place en janvier 2015 la langue des signes (LSF)

A la crèche dès son entrée dans la section des bébés les mots de base pouvant répondre à ses 1^{er} besoins seront signés tels que : papa, maman, encore, fini, de l'eau, manger, dormir, doudou, changer le linge, biberon.....mais aussi les sentiments (fâché, triste, fatigué, content....), les vêtements, les animaux...

Et au fur et à mesure de son évolution et des situations, d'autres mots se rajouteront tels que : merci, bon appétit, stp, ranger, peinture, chanter.... Pour au final, arriver à signer les mots qu'il rencontrera dans son quotidien .

Il est important de rappeler que les signes ne remplacent JAMAIS la parole mais par contre seront toujours le soutien de celle -ci .

La familiarisation (définition)

Parce que chaque enfant est unique et a sa propre histoire, il est essentiel que toute entrée en crèche soit précédée d'une période de familiarisation. Après un premier contact avec l'assistante sociale, les parents ou autre personne s'occupant de l'enfant sont reçus par la puéricultrice de référence. Cette période nous permet de découvrir les habitudes, le vécu, les goûts de votre enfant en le voyant évoluer dans son nouvel univers tout en étant à votre écoute pour recueillir les informations que vous souhaitez échanger avec nous.

Vous, parents, serez attendus avec votre enfant pour faire connaissance avec l'équipe. Ce sera un moment où nous vous expliquerons notre projet d'accueil, le quotidien de la vie des enfants dans notre crèche.

Nous souhaitons, au cours de ce moment privilégié, construire une relation de confiance mutuelle et permettre ainsi à votre enfant de s'épanouir sur ce nouveau chemin de vie.

Cette familiarisation se fait différemment selon la section dans laquelle votre enfant rentre .

Il est également à noter que peu importe si des frères ou sœurs sont déjà venus à la crèche, la période de familiarisation restera la même pour toutes les raisons citées ci-dessus.

Les grands-parents peuvent également venir voir la crèche.

1. Section des « bébés » de +/- 6 semaines à +/- 13 mois

A. Mise en place de nos objectifs et moyens

Chaque enfant a sa puéricultrice de référence (5 enfants maximum par puéricultrice).

C'est elle qui s'occupera principalement de lui, dès son entrée dans la section jusqu'à son « passage » dans la section « du milieu » vers 13 mois

A.1. Mise en place d'un accueil personnalisé

1 : La familiarisation

Nous vous demanderons via un courrier qui vous parviendra au préalable de prendre contact avec les puéricultrices 1 mois à l'avance afin de fixer les familiarisations.

8 familiarisations seront établies sur 15 jours précédant l'entrée de l'enfant en crèche (3x la 1^{er} semaine, et 5 fois la semaine suivante) et chacune durera entre 30 et 45 minutes maximum.

Il est arrivé de diminuer la durée de la familiarisation (voire – de 30 min) si l'enfant pleure et angoisse ou même si les parents se sentent mal à l'aise par rapport à cela. La durée de familiarisation peut être rallongée si le besoin s'en fait ressentir.

C'est donc avec sa puéricultrice de référence que cette familiarisation se fera. Elle vous expliquera les lieux, l'équipe, le fonctionnement du cahier individuel de l'enfant.

Tous ces dialogues ont pour but de connaître les habitudes de votre enfant concernant son rythme de vie, repas, sommeil, motricité, liens affectifs avec sa famille.

2. L'accueil et la séparation

L'accueil se fait jusqu'à 8h30 dans la section des grands et ce, pour tous les enfants.

Pourquoi ? La section des bébés étant éloignée des 2 autres sections, ceci permet aux enfants de découvrir les puéricultrices des autres sections et favorisent de ce fait la transition d'une section à l'autre. Ceci permet également aux parents de rentrer déjà en communication avec les puéricultrices qui s'occuperont plus tard de leur enfant.

Un coin est spécialement aménagé et délimité afin que les petits soient protégés des plus grands .

L'accueil se fait à l'entrée de la section.

Comme nous vous le rappellerons pendant la familiarisation, une fois celle-ci terminée, vous ne pourrez plus rentrer dans la section pour des raisons de sécurité, d'hygiène et aussi pour ne pas déranger, faire intrusion à tout moment dans l'endroit de jeu des enfants.

De plus, ça évite les pleurs et on respecte de l'enfant.

A.2: Plus de respect envers l'enfant en tant que personne.

Il s'agit de voir les enfants comme des êtres compétents et généreux.

Vu que notre travail est basé sur l'autonomie de l'enfant, nous lui laissons le choix de ses activités, divers jeux lui sont dès lors proposés, et les pièces où il évolue sont aménagées de manière à ce qu'il puisse acquérir par lui-même les différentes étapes de son développement.

L'adulte n'intervient qu'en cas de nécessité, par contre nous faisons intervenir l'enfant à divers moments.

Chaque geste de l'adulte est accompagné de la parole et d'un signe afin que l'enfant puisse évoluer le mieux possible et avec confort..

La puéricultrice de référence connaît bien les enfants de son groupe et peut ainsi respecter leurs émotions, les comprendre et aussi les soutenir. Elle peut aussi, grâce à toutes ses observations, respecter l'enfant tel qu'il est.

A.3 Le respect du rythme individuel

Afin de repérer les signes de fatigue, d'ennui, le désir de boire ou de manger, la puéricultrice de référence fera une observation minutieuse et précise de chaque enfant de son groupe, tout en le laissant jouer tranquillement. Elle n'interrompra jamais un enfant en train de jouer ou en pleine découverte.

Comme nous vous l'avons expliqué plus haut, on ne réveille pas non plus un enfant qui dort pour lui donner à manger. Tout comme on n'assied pas le bébé, il prendra cette position seul dès qu'il en sera capable...

A.4 Un meilleur développement physique,

Il est important pour nous d'offrir des jeux adéquats, veiller à sa sécurité, de lui permettre d'être à l'aise avec son corps mais aussi lui donner une place active.

Pour arriver à ce que l'enfant se sente à l'aise, il faut tenir compte de plusieurs facteurs :

1. Les vêtements

Nous demandons à ce que l'enfant puisse être habillé de façon confortable et ceci afin de ne pas entraver ses mouvements... Vêtements à la taille de l'enfant, pas trop serrés, pas de chaussures ni chaussettes aux pieds (sauf si antidérapantes)

2. Donner à l'enfant une place active

Une place active est toujours offerte aux enfants à tout moment de la journée. Lors des repas, nous parlons beaucoup à l'enfant en lui demandant s'il veut boire, si c'est bon, lui dire ce qu'il mange (même si l'enfant est très petit).

Pour les plus grands, nous leurs donnons une cuillère tout en ayant la nôtre. Un verre d'eau (verre transparent) est toujours mis à disposition. Grâce à notre observation constante, il nous est facile de détecter le moment où l'enfant désire boire (regard, geste).

Nous avons également mis en place un nouveau moyen de communication : à savoir la langue des signes. Ce qui permet à votre enfant de pouvoir mieux communiquer ses besoins, ses envies, ce qu'il ressent et ce, avant même d'avoir acquis le langage . (voir pg 10)

A.5.Structurer l'environnement pour réduire les conflits.

Pour réduire les conflits concernant les jouets, plusieurs jouets identiques sont toujours donnés aux enfants.

Lors des conflits, nous agissons d'abord en observatrices, intervenir tout de suite n'est pas toujours nécessaire.

Si la violence apparaît, nous intervenons verbalement en expliquant avec des mots simples la situation et l'intérêt de ne pas le faire.

S'il y a morsure, ce qui est rare chez les bébés, nous prenons les deux enfants pour leur expliquer et les rassurer sur la gravité des gestes.

L'enfant qui a mordu aidera aux soins de son petit copain en lui appliquant de la crème, le tout accompagné de parole rassurante mais ferme et cela se passe généralement très bien.

Nous sommes là pour sécuriser les enfants aussi bien ceux qui sont agressés que ceux qui agressent..

B : Le passage d'une section à l'autre.

La puéricultrice de référence prépare ce passage avec l'enfant .

Une semaine avant son passage elle ira conduire votre enfant dans la section suivante, ceci à la fréquence de +/- 1 heure le matin, ensuite, retour dans sa section pour l'heure du repas et la sieste et si tout va bien, il retournera encore après le goûter +/- 1 h.

Pour les parents qui arrivent généralement après 8h30 , nous les invitons à rencontrer la nouvelle puéricultrice de leur enfant.

Là, commence le rôle de la nouvelle puéricultrice de référence.

Le même schéma sera répété lors du passage de la section du milieu vers la section des grands avec un délai un peu plus court d'adaptation vu que les 2 sections communiquent et que l'enfant aura l'occasion de participer à certaines activités des « grands » et que de ce fait, la section des grands ainsi que les puéricultrices ne seront pas totalement inconnues pour lui.

2 : la section du milieu de +/- 13 mois à +/- 20 mois

a. La familiarisation :

- Si votre enfant vient de la section des petits :

Voir plus haut

- Si votre enfant ne vient pas de la section des petits de notre crèche :

Les parents sont invités, par le biais d'un courrier, à prendre rendez-vous 1 mois à l'avance avec la puéricultrice de référence et ce, afin de fixer la familiarisation .

La familiarisation se fera 3 ou 5 fois pendant une durée s'étalant de

30 minutes à 1heure avec vous, parents.
Nous vous demanderons de venir entre 9 h et 9h30 et si vous en avez la possibilité, vous pouvez également venir une fois l'après-midi (après 15h30) afin que l'enfant et vous-même puissiez voir comment se déroule l'autre partie de la journée et si le temps le permet, découvrir les jeux du jardin.

Lors de cette familiarisation, nous vous expliquerons qui s'occupera de votre enfant, où se trouvera son casier, dans quel groupe il se trouvera, les horaires d'une journée... et nous vous poserons également beaucoup de questions (a-t-il un doudou ?, une tétine?, un régime particulier ?...)

Ensuite, les jours suivants nous nous mettrons sur le tapis et le laisserons venir vers nous.
Vous recevrez également son carnet de communication qui sera le lien entre la maison et la crèche.

Vous pourrez aussi déjà apporter des vêtements de rechange, des langes et autres affaires personnelles de votre enfant qui peuvent rester à la crèche

Il vous sera également demandé d'apporter 3 photos de votre enfant (qui serviront lors des activités telles que la chanson du matin)

b : l'accueil du matin :

L'accueil se fait jusqu'à 8h30 dans la section des grands et ce, pour tous les enfants.

Pourquoi ? Ceci permet aux enfants de découvrir les puéricultrices des autres sections et favorisent de ce fait la transition d'une section à l'autre. Ceci permet également aux parents de rentrer déjà en communication avec les puéricultrices qui s'occuperont plus tard de leur enfant.

c : Organisation de la section :

Tout comme pour la section des bébés, le respect du rythme reste une de nos priorités et le cahier de l'enfant reste de rigueur.

La section du milieu est vraiment une section de transition.

Tout au long de la journée, les mots clés utiles à votre enfant sont à la fois parlés et signés (voir pg 10)

- L'aménagement de la section

La section est répartie en différents petits coins permettant ainsi à l'enfant d'explorer ou jouer avec ce dont il a envie.

- Un coin doux
- Un coin lecture
- Un coin de psychomotricité
- Un coin d'expérience

Le centre de la pièce est laissé libre pour permettre aux enfants de courir, ou de jouer à des jeux divers qui demandent plus de place (jeux de ballon).

- La sieste :

La section dispose d'un dortoir afin que les plus jeunes puissent encore dormir le matin et/ou l'après-midi en fonction de leurs besoins. Les plus grands qui seront bientôt en âge de passer dans la 3^{ème} section pourront quant à eux faire une sieste unique.

- Le repas :

Les puéricultrices tiennent encore compte du rythme de votre enfant et ce pour les plus petits de la section et donnent donc individuellement le repas à chaque enfant de son groupe.

Pour les plus grands, nous leur apprendrons tout doucement à manger seul à la cuillère et en petit groupe sous la surveillance de leur puéricultrice de référence.

Dans cette section, les repas ne sont plus mixés complètement. Suite à notre formation « chouette on passe à table », les enfants commencent à manger de la nourriture « écrasée » pour arriver tout doucement à manger avec des petits morceaux.

-Les activités :

Elles sont proposées mais pas obligatoires. Le but est que l'enfant puisse au fur et à mesure de son évolution découvrir de nouveaux centres d'intérêts et de s'y familiariser. (Peinture, chant, bricolage,)

Certaines activités seront proposées avec la section des grands pour les enfants qui sont intéressés.

Une fois l'accueil du matin terminé et que chaque enfant est retourné dans sa section, les enfants de la section du milieu se réunissent pour faire la petite chanson du matin. Cette chanson est chantée et signée en même temps et cite le nom de tous les enfants présents. Ensuite la puéricultrice

montre une à une les photos des enfants et l'enfant vient chercher sa photo pour la coller sur le tableau de présence, les enfants absents sont également cités et on explique pourquoi l'enfant n'est pas là . La photo sera également mise au tableau mais dans la case maison ou autre.

3. Section des « grands » de 21 mois à 36 mois

a : La familiarisation

- **Si votre enfant vient de la section des moyens :**

Voir plus haut (pg 20 le passage d'une section à l'autre)

- **Si votre enfant ne vient pas de la section des moyens de notre crèche :**

Voir plus haut pg 11 : point 2.a : la familiarisation

b) L'accueil et la séparation

Nous demandons aux parents d'arriver au plus tard à 9h30 et ce, afin que nous puissions démarrer les activités sans être interrompus.

L'accueil du matin est important et est différent pour chaque enfant car chaque enfant est unique.

Nous demandons aux parents de ne pas trop s'éterniser si l'enfant pleure le matin afin que la séparation ne soit pas trop pénible pour lui.

Si les parents le souhaitent, ils peuvent attendre un peu dans le hall pour entendre si leur enfant se calme ou téléphoner dans la matinée.

Nous demandons également qu'une fois l'enfant confié à la puéricultrice, de ne pas le reprendre pour nous le repasser ensuite car l'enfant ne comprend plus que c'est l'instant de séparation.

Nous trouvons qu'il est essentiel de dialoguer avec les enfants afin qu'ils comprennent cette séparation. Dès lors, nous n'hésitons pas à les écouter parler de ce qu'ils ressentent, de ce qu'ils vivent.

Vous nous remettrez le cahier de communication de votre enfant afin que nous puissions également le compléter au courant de la journée.

c) Horaire d'une journée type et objectifs de notre travail:

Les enfants sont répartis en 3 groupes de 6 enfants au moment des repas et des soins.

Chaque groupe a sa puéricultrice de référence.

Ici, vu que les enfants sont déjà un peu plus grands, nous les préparons tout doucement au rythme pour l'entrée en classe d'accueil ou en maternelle.

Tout au long de la journée, les mots clés qui peuvent servir à votre enfant seront signés (voir pg : langue des signes 10)

Entre 7h30 et 9h30 : L'accueil

C'est un moment d'échange privilégié entre les parents et les puéricultrices pour prendre des nouvelles de votre enfant et créer une relation de confiance.

A partir de 9h 30

Des activités leur sont offertes telles que : bricolages, peinture au doigt, collage, chants, danses, histoires,...

C'est au travers des jeux et activités que nous lui proposons que votre enfant pourra:

- Développer ses propres compétences ;
- S'épanouir à son rythme ;
- Faire de nouvelles expériences ;
- Prendre des initiatives ;
- Faire place à l'imagination ;
- Apprendre à connaître son corps ;
- Jouer avec d'autres enfants (développer une vie sociale)

Tout ceci en respectant les limites propres à la vie en communauté.

Il pourra tout simplement vivre le plaisir d'observer, de rêver, de jouer.

VERS 10H30

Un petit **passage à la salle de bain** s'impose pour tous, une séance « petits pots » est ouverte...action et imitation des grands et puis un petit passage sur le coussin à langer (pour ceux qui ne sont pas encore continents).

VERS 10H50

Les enfants passent **à table** (chaque enfant a une place qui lui est propre). Nous leur proposons de manger seul.

Si l'enfant n'y arrive pas, sa puéricultrice l'aidera. Notre objectif étant de permettre à votre enfant d'acquérir une autonomie en cette matière également.

Dans le but de favoriser l'autonomie de l'enfant et d'augmenter sa confiance en lui, nous avons instauré le semi self-service .

En quoi cela consiste et pourquoi avons-nous mis ceci en place?:

la 1^{ère} assiette est servie par les puéricultrices afin de s'assurer que votre enfant a bien tout ce qui est nécessaire à son équilibre alimentaire (légumes, féculents, protéines)

Mais c'est votre enfant qui va pouvoir se resservir de légumes et de féculents (les protéines étant calculées en fonction de l'âge de l'enfant, il est important qu'il n'en mange pas de trop car les reins ne savent pas encore bien les éliminer).

Ils disposent d'une grande cuillère adaptée à son âge lui permettant de prendre facilement l'aliment qu'il souhaite. Pour votre enfant c'est très valorisant de pouvoir se servir sous l'œil attentif de l'adulte. Il apprend également à gérer son appétit et à montrer ses préférences pour tel ou tel légume ou féculent. Ceci est donc très bénéfique pour la confiance en lui mais aussi pour l'emmener vers l'autonomie.

Tout comme lorsque nous lui offrons les fruits....il reçoit d'abord un peu de chaque fruit, l'enfant pourra ensuite lui-même se resservir des fruits qu'il préfère.

VERS 11H30 Vient le temps de **rafraîchir** les enfants.

Des **jeux libres** leur sont proposés pendant une vingtaine de minutes, le temps que les puéricultrices aillent changer leur groupe à la salle de bain.

VERS 12h

Voici l'heure de se préparer pour la **sieste** (petites chansons et ambiance calme amènent les enfants à retrouver leur doudou, leur tétine ainsi que leur lit). Chaque enfant a son lit.

Par ces rituels, nous permettons à l'enfant d'avoir des repères et de se trouver dans une ambiance propice au sommeil.

Deux heures de repos leur sont proposées, sous le regard attentif des puéricultrices.

Les enfants se réveilleront chacun à leur rythme.

Nous donnerons un livre ou un jeu calme en attendant que leurs copains soient également réveillés.

Chaque puéricultrice consigne pour chaque enfant de son groupe les **observations** principales de la journée dans le cahier de l'enfant (repas, sieste, petites remarques ou autres)

Attention : vu que la sieste est commune et se passe dans la section, nous demandons aux parents de ne pas venir chercher leur enfant pendant la sieste et ce, afin de respecter le sommeil des enfants de la section !

14h45

Les voilà généralement tous réveillés et un petit tour à la salle de bain est nécessaire, le temps pour les plus grands d'aller aux toilettes et, pour les autres, d'être changés par les puéricultrices.

Ensuite un petit bavoir et nous voilà partis vers le goûter.

Vers 15H

Un **goûter** leur sera offert (repas variés et équilibrés, ainsi qu'une boisson) suivi par un petit rafraîchissement des mains et du visage avant de retourner jouer.

Généralement, l'après-midi ce sont des jeux libres qui leur sont proposés.

S'il fait beau, les enfants pourront, à ce moment, jouer dans le jardin . Nous disposons de crème solaire et chapeaux pour profiter du beau temps en toute sécurité.

d. L'aménagement de notre section.

La section des grands est divisée en 8 parties séparées par des petits meubles.

- un coin « lecture »
- un coin « doux » où votre enfant pourra s'isoler en cas de besoin
- un coin « symbolique » pour se créer des histoires
- un coin « construction »
- un coin « dinette »
- un coin psychomoteur » pour se défouler
- un coin « repas »
- un « espace libre » pour lui permettre de courir, de rouler avec des petits camions.....

Nous veillons à diversifier le matériel (formes, couleurs, tailles, poids, textures...) et qu'il soit en bon état pour la sécurité de votre enfant.

La salle de bain est séparée de la section par une barrière

L'enfant qui commence la propreté a toujours les petits pots en vue et peut y aller quand il en a besoin.

Et il dispose également d'un évier à sa hauteur pour apprendre à se laver les mains.

Afin de canaliser les conflits et que les enfants ne s'ennuient pas, au jardin comme à l'intérieur, nous disposons de plusieurs exemplaires de mêmes jeux que nous leur proposons en les diversifiant régulièrement.

Nous pensons que les conflits ne sont pas des problèmes, ils servent à apprendre, c'est pourquoi nous évitons d'intervenir si ce n'est pas utile. Les règles doivent être cohérentes et stables, limitées au strict nécessaire, adressées à l'enfant concerné et adaptées au niveau du développement et aux besoins des enfants.

e) Donner une place active à l'enfant pour l'emmener vers l'autonomie

Comme vous avez pu le constater, l'autonomie est quelque chose d'essentiel dans notre projet, votre enfant grandit, peut faire des choix et s'exprimer tout comme participer ou non à une activité.

Nous lui proposons différentes activités afin de développer son langage (Chants, histoires,...), sa motricité, sa dextérité (lancer un ballon, emboîter des petites formes dans une boîte...), tout en lui imposant les règles. Nous laisserons également votre enfant apprendre à s'essuyer par lui-même
Ex : lui donner un essuie afin qu'il essuie lui-même ses mains.

Tout au long de la journée et lors des différentes activités ainsi qu'au moment des repas et des changes les mots seront prononcés et signés en même temps (voir pg 10)

L'autonomie passe aussi par l'apprentissage de la propreté

Au début, nous proposons très régulièrement aux enfants en passe d'être propres d'aller sur le petit pot et à des moments précis comme : après le repas et la sieste ou encore avant une activité.....

Lorsque nous constatons qu'il commence à faire plusieurs fois pipi dans le pot, nous vous demanderons de ne plus mettre de body mais plutôt des culottes ou slips.

Cette période demandera une collaboration entre vous et nous car il est évident que la propreté doit s'apprendre à la maison et à la crèche.

f . Le départ vers l'école

Notre crèche étant située à côté de l'école du centre scolaire du Souverain, les parents qui le souhaitent et dans l'hypothèse où l'enfant est inscrit dans cette école, une familiarisation progressive peut être effectuée par les puéricultrices de la crèche et ce, 1 semaine avant l'entrée de votre enfant à l'école.

Chaque matin, les parents ou la puéricultrice déposeront l'enfant chez l'institutrice.

VII. Un personnel qui évolue

Afin de maintenir une certaine efficacité dans notre travail, nous nous remettons régulièrement en question, par :

- Des formations
- Un questionnaire anonyme remis aux parents quelques jours avant la sortie de leur enfant. Il nous servira lors de réunions d'équipe à nous remettre en question.
- Des réunions d'équipe
- Des auto-évaluations des membres de l'équipe avec également des objectifs à se donner.
- 2 journées pédagogiques qui permettent aussi à notre équipe de pouvoir travailler sur différents points dans le but de nous améliorer ou de réfléchir ensemble sur une problématique.
- L'entretien au bureau par l'assistante sociale (1^{ER} pas vers une relation de confiance entre les parents et nous).
- Les rapports quotidiens avec les parents ce qui permet un bon suivi de l'enfant et donc diminue le stress de part et d'autre.
- Nous avons également mis en place des réunions des parents qui nous permettent de nous rencontrer plus longuement autour d'un goûter.
- Nous organisons aussi au sein de notre équipe, des rappels réguliers en ce qui concerne les gestes qui sauvent afin que chaque membre du

personnel puisse, au cas où un accident arriverait, agir dans les meilleurs conditions (calme, parfaite connaissance des actions et gestes à faire....)

VIII. QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Sur la crèche

- Chaque enfant dispose d'un casier personnel sur lequel nous vous demandons de mettre sa photo. Vous pourrez y laisser les chaussures et vêtements de rechange de votre enfant, ainsi que son cahier ONE.
- Les horaires des responsables sont affichés à l'entrée du bureau (sur la boîte aux lettres).
- Les horaires des puéricultrices ainsi que les menus sont affichés à l'entrée des sections.
- La crèche « Les Mômes » dispose d'une page Facebook qui est strictement et exclusivement réservée aux parents de la crèche.

Et donc aucun élément n'est mis en mode public ! Pour être amis avec cette page , il faut impérativement que vous soyez parents et que cette demande ait été validée par la responsable ou l'assistante sociale.

- Le photographe passe 1x/an aux alentours du mois d'octobre afin de faire des portraits de votre enfant et ? si ses frères ou sœurs sont à l'école du Souverain, nous irons les chercher afin qu'il(s) puisse(ent) également participer à la séance photos.
- A l'arrière des bâtiments, un jardin accueille les enfants dès que le temps le permet (accessible directement via chacune des sections)
- Une conteuse vient 1x /mois raconter de belles histoires à vos enfants
- Tous les 2 ans, nous accueillons le théâtre au sein de la section des grands.
- Les sections disposent d'un éclairage anti-éblouissement ainsi que du chauffage par le sol.

- Pendant une année, nous filmons les enfants en vue de faire un DVD et ce, avec l'autorisation des parents. Nous présentons celui-ci lors de la fête des parents.

Les parents peuvent ainsi découvrir tout ce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de voir sur leur enfant mais également toute la vie de la crèche.

IX. CONCLUSION

Par leur manière de travailler, les puéricultrices ont donc aménagé un environnement adapté aux compétences de votre enfant et ont veillé à favoriser son développement autonome, sa sécurité mais également son bien-être.

Grâce à leurs échanges quotidiens en équipe avec vous, parents, et avec votre enfant, elles pourront assurer un travail de qualité basé sur le respect de l'enfant. Elles veilleront donc à la particularité et aux besoins individuels de chaque enfant tout en veillant à l'harmonie du groupe.

Une boîte aux lettres est mise à votre disposition à l'entrée du bureau, ceci afin de vous permettre d'y déposer vos documents et vos suggestions.

Bon séjour et bienvenue au sein de notre crèche !

L'équipe de la crèche « Les Mômes ».

Ps : pour les parents qui souhaitent de plus amples informations, une version plus longue du projet pédagogique existe et elle vous est disponible sur simple demande. Sinon, les différents points vous seront détaillés lors de nos différentes rencontres.